

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique centrale (Redhac) qualifie de « fallacieux » la détention depuis 18 mois à la prison centrale de Kondengui d'Amadou Vamoulké, journaliste et ancien Directeur de la Cameroon Radio and Télévision (crtv).

Dans une correspondance rendue public le 05 février 2018 dernier, l'ONG de défense des Droits Humains en Afrique centrale avait souligné que l'ancien Directeur général de la CRTV est victime d' « un procès illégal sans charge réelle et sérieuse, otage du pouvoir judiciaire, soumis à un harcèlement moral ».

Ce Réseau exige la libération « sans délai » de Vamoulké qui bénéficie d'un statut d'inculpé libre, et « invite les citoyens Camerounais à se mobiliser pour cette cause en défendant les valeurs fondamentales de Justice ».

Arrêté, puis incarcéré à la prison centrale de Yaoundé Kondengui depuis le 29 juillet 2016 pour une affaire de détournements de deniers public d'un montant d'environ 3 milliards de FCFA, le natif du département de Mayo Danay dans la région de l'Extrême Nord a toujours clamé son innocence. Il sera face au juge du TCS de Yaoundé ce mardi 06 mars 2018.